

POSTE À POURVOIR

01/01/2021

**PLUS D'INFORMATION,
CONTACTEZ**

Pascal Demoete, chargé de
recrutement au 02 32 31 93 39

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE

service-recrutement@eure.fr

OU PAR COURRIER À

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Technicien(ne) Chaussées

Direction de la mobilité - pôle technique et gestion de la route - Cellule Chaussées - Site de la Rougemare

Placé sous l'autorité du responsable de la cellule chaussées, le technicien chaussées est spécialisé dans des domaines diversifiés liés à l'entretien des chaussées du réseau routier départemental et plus particulièrement dans les contrôles et les essais de laboratoire.

Informations utiles :

Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

Vos missions :

Assurer le contrôle extérieur de fabrication et de mise en œuvre des matériaux, en réalisant les essais selon des instructions et procédures définies et en rédigeant les rapports d'intervention.

Piloter les prestations confiées à des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics (Contrôle extérieur et de mise en œuvre, d'assistances techniques ...).

Assister techniquement les UT pour la réalisation des chantiers du Département (Validation de produits, propositions d'actions...)

Effectuer des études et diagnostics d'infrastructures routières avec propositions de solutions techniques de réfections des chaussées.

Alimenter les différentes thématiques du système d'information routier, sous l'autorité du responsable SIG du pôle.

Compétences :

Connaissances techniques de laboratoire routier inhérentes aux spécialités requises pour occuper le poste (terrassements, chaussées, béton, exploitation).

Aptitude à travailler en équipe.

Aptitude à rendre compte à sa hiérarchie et à déléguer à ses subordonnés.

Connaissance de la démarche Qualité associée à la certification.

Utilisation de la bureautique.

Sens de l'organisation et des méthodes de travail.

Capacité à comprendre et à interpréter des modes opératoires et des normes.

Capacité à proposer des améliorations dans les matériels et les procédures de réalisation des prestations.

Respect du port des équipements de protection individuels et des consignes inhérentes aux différentes pratiques.

Respect de la confidentialité des informations.

Esprit d'analyse et de créativité.

Aptitude relationnelle avec l'entourage professionnel (en interne et externe au PTGR).

Rigueur dans la réalisation des essais.

Rédaction de notes et de rapports.

Adaptation à de nouvelles activités en cohérence avec les compétences requises.

Avantages :

Outre la rémunération statutaire complétée d'un régime indemnitaire, vous disposez de 50 jours de congés dont 15 jours de RTT. La gestion personnalisée et optimale de votre carrière et un plan de formation dynamique, vous permettront de développer vos compétences et d'évoluer professionnellement.